

Mahalon

Conseil municipal du Jeudi 27 mai 2021

Compte-rendu

■ AMENAGEMENT OUEST DU BOURG

Présentation du projet d'aménagement Ouest du bourg autour de trois orientations fortes :

- Une zone d'habitat : le « Hameau de Rozaven »
- Un espace patrimonial : le « Verger conservatoire de Rozaven »
- Un lieu de balade : le vallon de Rozaven.

● Une zone d'habitat : le « Hameau de Rozaven »

Le document actuel d'urbanisme de Mahalon a été approuvé en janvier 2019. Il répond aux besoins futurs de la commune en matière d'habitat dans le respect d'une gestion économe de l'espace et de l'équilibre entre développement urbanistique et préservation des milieux naturels et agricoles. Pour les 10 ans à venir, Il réserve 6 ha en zone d'habitat (contre 16 ha au document d'urbanisme précédent).

Ce document d'urbanisme intègre également les recommandations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale établi à l'échelle de l'Ouest-Cornouaille) et de l'Etat demandant la recherche de centralité (densification des bourgs). Cette recherche de centralité a conduit les élus à prioriser dans ce document d'urbanisme l'aménagement Ouest du bourg.

L'aménagement de cet espace à vocation d'habitat constitue un enjeu fort d'avenir pour la collectivité locale d'autant que la Commune ne dispose plus aujourd'hui que d'une offre publique réduite de terrains constructibles viabilisés. Ce projet donnera la possibilité à de nouveaux habitants de s'installer sur la commune en favorisant l'accès à la propriété.

Ce projet structurant d'aménagement doit aussi affirmer le lien entre les préoccupations de sécurité des déplacements et les préoccupations environnementales, de qualité de vie en centrant les aménagements vers les usages multiples : cheminements piétons, aires d'accès et de stationnement pour les riverains, prise en compte des personnes à mobilité réduite, liaison piétonne vers la base de loisirs, aménagements paysagers (haies bocagères, noues paysagères pour récupérer les eaux pluviales, etc).

Le dessin du nouveau quartier se fait par une rue distribuant les 20 lots ; cette rue se présente sous forme d'une boucle. Les mobilités douces sont favorisées avec des cheminements piétons permettant d'accéder à la base de loisirs, et, dès lors, école, équipements publics, commerces.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le projet d'aménagement Ouest du bourg
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents au lancement de ce projet.
- De créer un budget annexe pour ce projet

- D'approuver l'opération de sécurisation routière (création d'un giratoire....) à l'entrée Ouest du bourg et de solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police pour cette opération

● **Un espace patrimonial : le « Verger de Rozaven »**

La Commune de Mahalon porte le projet de création d'un verger conservatoire et pédagogique, « le verger de Rozaven ». L'objectif municipal est de participer à la conservation des variétés anciennes d'arbres fruitiers et à la préservation de la biodiversité.

Ce verger conservatoire et pédagogique sera implanté sur une parcelle de terrain communal de 7000 m² à l'entrée ouest du village, à proximité immédiate du vallon de Rozaven. Son accès se fera de la base verte de loisirs par un cheminement doux.

Ce projet s'inscrit dans la démarche communale de valorisation du patrimoine végétal de la Bretagne. Un engagement municipal qui s'est traduit par la création d'un « Chemin aux Hortensias » (plante emblématique de la Bretagne) dans le vallon de Stangirvin, la plantation d'une collection de camellias à la base verte de loisirs.

Le projet

A son double objectif (participation à la conservation du patrimoine fruitier, création d'un espace de découverte, d'animations, de pédagogie) répond deux orientations fortes :

- Plantations de variétés anciennes ou rustiques d'arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, noyers, noisetiers, cognassiers, néfliers, châtaigniers, pêchers ; d'arbres à petits fruits : airelles, arbousiers, groseillers, argousiers, cassissiers, myrtilliers, amélanchiers, mûriers....
- Création d'un lieu de découverte, de rencontres, d'échanges, d'animations, de pédagogie, un lieu de convivialité où l'on produit, apprend, se nourrit d'expériences, où l'on met en commun son savoir, son savoir-faire, ses connaissances, où l'on plante, taille, greffe, récolte, partage, crée, transforme : activités pédagogiques (établissements scolaires, centres de loisirs), ateliers techniques (plantation, entretien, taille, greffage, reconnaissance de variétés), animations (journées de cueillette, ateliers des saveurs (des ateliers cuisine –fabrication de jus, confitures-), fêtes (fête du Patrimoine fruitier, foire aux greffons....).

● **Un lieu de balade : le « Vallon de Rozaven »**

Le « Vallon de Rozaven » constituera un nouveau lieu de balade pour les locaux et visiteurs. L'accès se fera de la base de loisirs par un cheminement doux. Un itinéraire de randonnée pédestre (transversale verte) reliant le vallon de Stangirvin au vallon de Rozaven permettra de découvrir le patrimoine végétal mise en valeur par la collectivité (hortensias, camellias, arbres fruitiers).

Le circuit de randonnée pédestre « La balade de l'étang », inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) du Finistère pourra emprunter ce nouvel itinéraire pour rejoindre l'étang de Poulguidou.

La collectivité pourra également s'appuyer sur ce nouvel itinéraire pédestre pour créer une petite boucle de randonnée.

■ CREATION D'UN PÔLE ENFANCE

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions développées par la Commune de Mahalon basées sur la solidarité et la qualité de l'accueil : intégration des familles, accueils relais, optimisation des conditions d'accueil pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, animation enfance-jeunesse portée par une animatrice municipale, et s'intégrera au programme enfance-jeunesse du territoire.

Le Pôle Enfance apportera les réponses adaptées aux besoins de chacun. Ce sera un lieu d'échanges, de rencontres, d'éveil et de socialisation pour l'enfant. Il offrira une porte ouverte sur la collectivité et cherchera à valoriser la diversité sociale et culturelle.

Le Pôle Enfance proposera différents services pour l'accueil des enfants :

- Garderie péri-scolaire
- Relais assistantes maternelles
- Ateliers parents-enfants
- Halte-garderie
- Animation Enfance
- Ludothèque itinérante

Le Pôle Enfance sera implanté à proximité du centre multiactivités, attenant à l'établissement scolaire, avec accès par la voie communale. Un projet zéro artificialisation.

Le projet architectural a été élaboré par Stéphane Cossec, architecte DPLG à Pont-l'Abbé (présentation en séance).

Bâtiment de 100 m² avec bloc sanitaire.

Le montant de l'investissement est de 233 855 €. Subventionnement espéré de 70%.

Le calendrier : finalisation du dossier en 2021, demande de financement et appel d'offres en 2022, travaux et ouverture du Pôle Enfance en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de création d'u pôle Enfance.

■ POINT SUR LES ACTIONS, PROJETS ET TRAVAUX

- Réaménagement de la salle polyvalente

Travaux d'extension en cours. A suivre dans la continuité : travaux de rénovation thermique (ouvrants, cloison de doublage, remplacement du faux-plafond, éclairage led, remplacement des convecteurs et installation gestionnaire de chauffage, peintures). Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention d'Etat auprès de l'Etat (DSIL) pour cette opération de rénovation thermique

- Restructuration du centre de découverte

Travaux d'aménagement et d'équipements pour répondre aux attentes du public accueilli : remplacement de l'ensemble du mobilier de la salle de restauration (tables et chaises), nouvelle literie, révision de l'installation de sécurité et du chauffage, changement portes et fenêtres, peintures. Fait. A l'automne, refonte des blocs sanitaires.

- Restauration des vitraux de la chapelle Saint-Pierre

Restauration globale. Ce travail a été confié à Solène Bellion, vitrailliste à « Vitraux Ar Vro ». Baies Est et Nord Réalisées. Reste à réaliser : baie sud.

- **Réaménagement du cimetière**

En 2021, jardin du Souvenir, ossuaire, aménagements paysagers, acquisition d'un logiciel de gestion.

- **Restauration scolaire (équipements)**

Acquisition de matériel de restauration scolaire pour répondre aux préconisations de la Loi Egalim (réduction du gaspillage alimentaire et suppression des contenants plastique. Investissement réalisé et financé par l'Etat dans le cadre du Plan de relance.

- **Pont routier de Tromelin**

Appel d'offres en cours concernant les travaux nécessaires au rétablissement de la continuité écologique du Goyen au pont de Tromelin. Réponse des entreprises au 5 juin. Travaux financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 80%. Travaux en septembre 2021.

- **Aménagements routiers**

Programme 2021 : VC n° de Ty-Guen à Kerhoel, Larrin (voie centrale), point-à-temps (réfections) sur le réseau routier communal.

- **opérations de sécurisation routière**

Faits : Larrin et Ty-Guen. En réflexion : Landiduy et Kerhoel

- Poursuite du plan de numérotation des habitations

- **Projet de camping municipal**

En cours : instruction des demandes de financement auprès des différents partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), élaboration des modalités de fonctionnement du futur camping. Constitution d'un comité de pilotage réunissant élus et riverains volontaires à l'automne.

- **Base de loisirs (jeux)**

Acquisition de jeux. Installation au mois de juin.

- **Service d'eau :**

Mise en place d'un nouveau comptage de sectorisation sur l'ouest de la commune, alimenté par le réservoir, ainsi qu'un stabilisateur de pression qui pourra limiter les sollicitations de fortes pressions sur les canalisations. Montant de l'opération : 16 710 € ht. Accord de financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 10 153 €. Travaux à réaliser par la SAUR.

- **Montée en haut débit**

Mégalis Bretagne, en charge du développement du haut et très haut débit en Bretagne, mène actuellement une opération de montée en débit à Mahalon permettant une hausse significative des débits de connexion. Pour le compte de Mégalis, l'entreprise CIRET (Vannes) a réalisé l'ensemble des travaux (avec implantation des armoires de montée en débit, tranchées et poses des conduites).

Mise en service opérationnelle de la montée en haut débit fin juin 2021.

- **Déploiement de la fibre optique**

Lancement des travaux de déploiement de la fibre optique (le très haut débit) sur Mahalon. Dans le cadre de la phase 2 de déploiement est concernée l'Ouest de la commune : Landiduy, Douar an Duc, route de Poulhantic, chemin de Meil-Pry, Kermarie, Larrin, Kerlaouéan,

Kergoc'h, Kergodérien. Installation d'une centaine de prises sur les 529 programmées à Mahalon dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne ; les travaux sont réalisés par l'entreprise Axione.

- **Travaux SDEF**

En 2021, travaux de sécurisation et de renforcement des réseaux électriques à Trévidiern, Kervitam, Kerlomp, Meil-Roscaradec, Meil-Boas, Larrin.

■ **Opération thématique « Les Chemins de Découverte »**

Présentation de l'opération thématique touristique « Les Chemins de Découverte » 2021.

Les « Chemins de découverte » proposeront visites techniques et activités de pleine nature :

-Lundi : randonnée pédestre guidée.

-Mardi : visite de la cidrerie de Tromelin.

-Mercredi : L'art de faire des confitures.

-Jeudi : initiation aux jeux traditionnels de Bretagne.

-Vendredi : visite d'exploitations agricoles ; visite de la cidrerie de Tromelin.